

Le CNIDFF ne participera pas à la 59^e session de la Commission des nations unies pour la condition de la femme : pourquoi ?

Alors que le monde fait face à de nombreuses offensives visant à dénier aux femmes l'égalité avec les hommes, leur interdire l'accès à l'éducation et aux responsabilités et les priver de leurs droits, la 59^e session de la Commission des nations unies pour la condition de la femme se déroulera du 9 au 20 mars 2015. Elle doit examiner l'application du programme adopté en 1995 lors de la conférence mondiale de Beijing (Pékin).

Investi dans de nombreux programmes, actions et partenariats internationaux, le CNIDFF a obtenu le statut consultatif spécial (ECOSOC) auprès du Conseil économique et social des Nations Unies en 2009.

Alors qu'il a confirmé sa présence à l'ONU et apporté sa contribution aux réunions préparatoires françaises, **le CNIDFF a décidé d'annuler** sa participation à cette rencontre internationale au cours de laquelle il souhaitait particulièrement s'investir sur le sujet des droits sexuels et reproductifs, droits qui avaient été collégialement défendus par la France lors de la précédente session de la commission en mars 2014.

En effet, comme d'autres associations œuvrant dans le champ des droits des femmes, le CNIDFF a été informé début février, par les services de l'État, d'un risque de gel de 8 % de sa subvention en 2015.

Devant cette incertitude qui pèse sur son budget et malgré son engagement dans la défense et la promotion des droits des femmes au plan international, les représentantes du CNIDFF se voient contraintes de renoncer à leur déplacement.

Dans ce contexte où l'État français tend à limiter les moyens d'action des associations de son propre pays, le CNIDFF ne peut envisager une telle représentation à l'étranger.

Les efforts que l'État oblige à faire pour réduire sa dette sont imposés dans des proportions identiques à tous les ministères. Est-il normal que le ministère en charge des droits des femmes, qui dispose depuis toujours du plus petit budget de l'État, soit lui aussi contraint de le réduire à nouveau avec les conséquences que cela impose aux associations sur lesquelles il s'appuie pour développer sa politique publique d'égalité ?

Le réflexe égalité

www.infofemmes.com

Contact presse : Franck Bénéï, 01 42 17 12 13
presse@cnidff.fr – fax 01 43 31 15 81